

Répondre à un CCTP

Objectifs

Définir les bétons nécessaires au chantier en conformité avec la norme NF EN 206/CN à partir d'un Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

Public Visé

Responsables des directions régionales et directions d'agences,
Responsables Commerciaux, Technico-commerciaux, techniciens de
laboratoire répondant à des marchés publics.

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

Avoir une première expérience dans la gestion des marchés publics

Parcours pédagogique

1. Rappels

- L'acte de construire dans le cadre de marchés publics
 - Les intervenants
 - Les documents
- Les règles de construction (en béton)
 - Les règles de calcul (BAEL, BPEL, Eurocodes)
 - Les textes (DTU, ATEC, NF EN 206/CN)
- Etaisement et coffrages
- Eléments de construction (en béton)

2. Les CCTG

- Le Fascicule 65
- Les autres fascicules

3. Le contenu des CCTP

- Points traités par les CCTP (spécification des bétons, composants, parements, ...)
- Choix parmi les options des CCTP (niveaux d'exigences pour différents points)
- Demandes spécifiques (bétons spéciaux...)

4. Répondre à un CCTP (exemples de l'entreprise)

- Identifier toutes les spécifications (bétons, composants, parements, contrôles...)
- Etudier (avec le service qualité) les réponses adaptées
 - Formules adaptées
 - Essais d'évaluation
 - Demandes de dérogation

Objectifs pédagogiques

- Lire et identifier dans le CCTP tous les éléments de spécification des bétons
- Définir les caractéristiques normatives des bétons correspondant aux exigences du chantier
- Identifier les caractéristiques complémentaires utiles
- Appréhender les modalités de contrôle et de mise en œuvre adaptées

Méthodes et moyens pédagogiques

Exposés et études de cas en travaux collectifs et en sous-groupes à partir d'exemples de l'entreprise.



Méthodes et modalités d'évaluation

- Feuille d'émargement journalière
- Clôture de stage : fiche de satisfaction du stagiaire
- Attestation de stage
- QCM

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter le Référent handicap M.Olivier PRAT 06.84.24.05.76. / olivier.prat@ecirtp.fr

Effectif

De 5 à 10 Personnes



Contactez-nous !

Cédric CHAOUI
Responsable Formation Carrières et Matériaux